Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 10

Artikel: Débuts pédagogiques [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039394

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES

I. A MARSILLENS

(Suite.)

22. Les autorités communales marchent la main dans la main avec l'instituteur.

Dans les écoles rurales où l'idéal pédagogique n'est qu'un grossier terre-à-terre, où l'école n'offre aucun résultat palpable, aucun progrès intellectuel, aucune amélioration des mœurs de la jeunesse, le laboureur finit par perdre la foi en la mission de l'instituteur et à ne voir, dans celui-ci et l'école, qu'un mal nécessaire, à lui imposé par la loi, absorbant inutilement les revenus de la commune et réclamant de celle-ci et des familles des sacrifices qui ne sont récompensés que par l'ignorance et peut-être la dégénérescence de la jeunesse. Aussi, n'y a-t-il rien de surprenant que l'agriculteur considère comme un gain chaque fois qu'il peut soustraire son enfant à l'école, pour l'emmener avec lui aux champs ou l'employer à des travaux domestiques. « L'école ne me rapporte rien, raisonne-t-il en son for : elle ne fait que me coûter gros. Alors, à quoi bon y envoyer mes enfants, tandis qu'ils peuvent se rendre utiles à la maison ! »

Voilà bien une des causes latentes de ce nombre prodigieux et désespérant d'absences scolaires, plaie qui ronge à la racine l'œuvre éducative mal comprise de certains instituteurs ; on dirait l'école frappée de stérilité absolue. Les enfants n'y vont qu'en maugréant et ne connaissent pas de plus grand bonheur que d'en ressortir. En présence de tels résultats, au lieu de faire son *mea culpa*, l'instituteur ne trouve rien de mieux que de rejeter tout le mal sur les parents et les autorités communales ; il ne trouve point de termes assez énergiques pour flétrir l'*esprit étroit et matérialiste* du laboureur, au cœur duquel l'élevage d'un veau tient beaucoup plus que l'éducation et l'instruction de ses propres enfants.

Eh bien! cher collègue, qui condamnez à la légère ces pauvres paysans, parce qu'ils ne savent vous comprendre ni ne veulent seconder vos efforts dans votre lutte contre les absences, sachez que les paysans sont comme vous les faites. Commencez d'abord par les intéresser à l'école, surtout soyez *éducateurs*, gagnez l'amour des enfants, enflammez la jeunesse pour vos idées et votre enseignement et vous verrez qu'en peu de temps, le laboureur sera aussi gagné à votre cause, celle de l'école, et qu'il en appréciera les immenses bienfaits. Une fois ce but atteint, vous n'aurez plus ou presque plus à lutter contre les absences. Il n'y a pas de commune si bas tombée qu'un instituteur ardent à la tâche ne finisse par relever et régénérer. A ces conditions, vous aurez le concours infaillible des parents et des autorités locales. Si vous savez rendre à l'enfant l'école agréable, intéressante et attrayante, il regimbera lorsque ses parents voudront la lui faire manquer. — Je me souviens encore qu'à Bel-Air, mon village natal, nous eûmes quelques années un instituteur modèle que nous aimions sans bornes. Or, un jour, à l'époque des grands travaux d'automne, mon père m'avait entraîné, malgré moi, au champ, au lieu de m'envoyer à l'école. Que fis-je? Guettant le moment où je me trouverais à l'écart et non observé, je pris au galop, non la clef des champs, mais le chemin de l'école, où j'arrivai tout haletant. Cet instituteur que je bénis encore dans ma vieillesse, c'était M. Bourry de M.... Mais revenons à Marsillens.

Je dois le témoigner ici, tout haut et à leur plus grand honneur : les autorités locales ainsi que les familles avaient le sens de l'instruction éducative et savaient apprécier l'école et les services de l'instituteur. La fréquentation de l'école devenait de plus en plus régulière, et les absences se réduisirent à un minimum inévitable dans tout établissement scolaire. Autorités et parents rivalisaient de zèle avec l'instituteur; et l'école devint bientôt le principal objet de sollicitude de la commune tout entière.

23. Distribution des prix en 1859.

La commune faisait pour l'école tous les sacrifices que lui permettaient ses modestes ressources. Le Conseil communal m'en donna une touchante preuve la seconde année de mes

fonctions à M., en m'allouant, à l'unanimité, un subside de 25 francs pour l'achat des prix de fin d'année. « Bagatelle ! » dira-t-on peut-être en soulevant les épaules. *Bagatelle,* si l'on veut, pour une grande et riche commune, mais un généreux sacrifice pour une petite localité dont les revenus étaient loin d'être abondants. Que cette page soit donc pour la généreuse commune de Marsillens un témoignage d'honneur, et un stimulant pour les autres.

Avec le subside de la commune et les dons reçus de plusieurs personnes généreuses de l'endroit, je fis venir de la librairie *Mame et Cie,* à Tours, une superbe collection de livres d'enfants de tous genres, en reliures de « luxe à bon marché » et à tranches dorées. Il y en avait pour une quarantaine de francs et pour rendre heureux presque chaque élève de mon école.

Comme la distribution des prix de l'année suivante se renouvela plus brillante que les deux précédentes, je ne m'arrêterai guère à celle de 1859. Je dirai seulement qu'un dimanche, après la sortie des vêpres, tous mes élèves se réunirent à l'école pour se rendre, en cortège, à l'église, où, cette année-là, avec l'autorisation bienveillante de M. le curé Perly, devait avoir lieu la cérémonie de la distribution des prix. Deux jeunes filles, habillées de blanc, portaient la corbeille des prix, ornée de fleurs et de rubans ; quatre autres, en pareil costume, formaient comme la garde d'honneur des deux heureuses porteuses. Le cortège, enfin, s'ébranla aux accents de l'une des plus belles marches de notre répertoire. L'on fit un grand détour par le village, en passant devant la villa Corvinus, et remontant de là vers la cure, pour faire, enfin, notre entrée triomphale à l'église. La table des prix était installée à l'entrée du chœur. Après avoir pris position, l'école entonna un chant de circonstance, dont les accents roulaient, solennellement, sous les voûtes de notre belle église. Deux amis, professeurs à Hauterive, prenaient place aux deux côtés de la table des prix, et moi derrière. L'église était bondée de spectateurs. Debout, je lus mon discours de fête, dont je fais suivre ici les passages les plus saillants, *à titre de curiosité.*

M'adressant aux parents, voici ce que je leur disais :

Et vous, chers parents, combien de fois, en *faisant mon école,* j'ai désiré votre présence au milieu de nous ! Vous y auriez été témoins

de traits bien touchants, et vos cœurs s'en seraient émus et réjouis avec le mien. Vous auriez vu, si, par malheur, ils tombaient dans de petits écarts, vous les auriez vus avouer sans détour leurs fautes ; vous les auriez vus, comme enfants d'une même famille, se pardonner les légères offenses qu'ils pouvaient s'être faites les uns aux autres. Et plus encore : vous auriez pu vous convaincre combien sont profondément gravés dans leur conscience les sentiments de probité et de propriété ! De l'argent et jusqu'aux moindres objets trouvés par ces petits, étaient loyalement rendus à leurs propriétaires ou, si ces derniers ne se trouvaient pas, avis m'en était donné. Beau gage d'assurance et de confiance pour l'avenir.

Aux mères :

Pour terminer, il me reste encore une belle tâche à remplir. Si je fais un juste éloge de vos enfants, à qui en revient le mérite et l'hommage ? N'est-ce pas à vous, chers parents, à vous surtout, bonnes et tendres mères, à la sagesse desquelles la divine Providence a dévolu la sainte mission d'élever des enfants ? C'est à vous qui, les premières, formez ces jeunes cœurs au bien en leur apprenant à balbutier le nom du Père céleste. Ah ! je vous en conjure, ne les perdez pas un seul instant de vue, ces chers trésors ; cultivez sans cesse en eux les principes qui doivent les guider sur le pénible sentier de la vie et de la vertu. Les principes d'une bonne mère ! voilà ce qui reste gravé en caractères indélébiles dans le cœur de l'homme, s'il n'a pas été un enfant dénaturé. Les principes d'une bonne mère, voilà ce qui bien souvent sauve un fils de la perdition, ou le rappelle aux sentiments de repentir et du devoir lorsque, malheureux, il s'est écarté du chemin de la vertu. Les principes d'une bonne mère, voilà le génie invisible qui guide l'homme à travers les orages et les tempêtes de la vie.

C'est aussi à vous, cher et vénéré Pasteur, à vous qui avez la divine mission de nous montrer sans cesse le chemin du bonheur futur, en jetant dans nos cœurs la semence du salut, c'est à vous, dis-je, que je dois un juste et grand tribut de reconnaissance. Que ces enfants soient toujours l'objet de votre paternelle sollicitude ! Un seul petit soin, une seule attention, une seule instruction que vous leur donnez, est un anneau de plus à cette chaîne d'or qui unit la famille humaine au Père commun.

Cette allocution terminée, la distribution solennelle des prix commença. Tous les cœurs palpitaient d'attente ; maints spectateurs montaient sur les bancs de l'église pour mieux jouir de ce spectacle nouveau. L'attente, l'intérêt passionné des parents surpassait même celui des élèves.

La cérémonie se termina par un chant d'action de grâce au Très-Haut et chacun s'en retourna chez soi, enfants et parents, heureux du succès de cette belle journée.

(A suivre.)